



**Comités de pilotage des sites Natura 2000
« Auzelles » et « Cavité minière de la Pause »
Compte rendu de la réunion du 4 novembre 2014**

La réunion des comités de pilotage des sites Natura 2000 « Auzelles » et « Cavité minière de la Pause » s'est tenue le 4 novembre 2014 à la Mairie d'Auzelles sous la présidence de Messieurs Paul POUGET-CHABROLLE, Maire d'Auzelles, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 d'Auzelles et Gilles LALUQUE, Maire d'Aubusson d'Auvergne, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Pause.

Etaient présents :

BERNARD Matthieu, Président de Chauve-Souris Auvergne
BRAYET M.France, Conseillère à Aubusson d'Auvergne
CHAMBONNIERE Julien, Chargé du suivi Natura 2000 SEEF/ bureau Forêt-Chasse-Espaces Naturels à la DDT 63
DUBOURGNOUX Eric, Vice-président du Parc naturel régional Livradois-Forez
GROISNE Noël, Maire de Tours sur Meymont, Délégué Communauté de Communes du Pays de Cunlhat
GROSBETY Bérangère, Responsable Service Technique à la Fédération Départementale des chasseurs 63
LALUQUE Gilles, Maire d'Aubusson d'Auvergne, Vice-Président Communauté de Communes du Pays de Courpière
MESBAUER Michel, Chargé de mission ONCFS
POUGET-CHABROLLE Paul, Maire d'Auzelles
RAFFESTIN Daniel, Conseiller à Aubusson d'Auvergne
ROMEUF Isabelle, Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Livradois-Forez

Etaient excusés :

ROZE Pierre, Maire de Vollore-Ville
Madame la Présidente du CEN Auvergne
Monsieur le Directeur de la DREAL Auvergne
Monsieur le Président du Conseil général du Puy-de-Dôme
Monsieur le Président du Conseil régional d'Auvergne
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture 63
Monsieur le Président de la FDEN 63
Monsieur le Sous-Préfet de Thiers
Monsieur le Directeur du CRPF Auvergne

Accueil par J.CHAMBONNIERE et E. DUBOURGNOUX

E. DUBOURGNOUX, Vice-Président du Parc, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il rappelle que les documents d'objectifs (DOCOB) des deux sites ont été validés en novembre 2011 et que l'animation a ainsi démarré en janvier 2012 sur les deux sites.

E. DUBOURGNOUX annonce l'ordre du jour de la réunion :

- Election des Présidents des Comités de pilotage et de la structure porteuse
- Rappels ;
- Bilan des activités 2013 et 2014 ;
- Perspectives 2015 ;
- Questions diverses.

Renouvellement des présidences des comités de pilotage et de la structure porteuse:

J CHAMBONNIERE rappelle que conformément aux dispositions de la loi de développement des territoires ruraux (DTR) du 23 février 2005 qui offre la possibilité aux élus et collectivités d'assurer la présidence du Copil et le suivi de la mise en œuvre du Docob (« portage du site »), le collège des élus des comités de pilotage des sites « Auzelles » et « Cavité minière de la Pause » avait désigné le 23 novembre 2011, Messieurs Paul POUGET-CHABROLLE, Maire d'Auzelles, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 d'Auzelles et Gilles LALUQUE, Maire d'Aubusson d'Auvergne, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Pause ainsi que le Parc naturel régional Livradois-Forez comme structure porteuse pour la gestion du site.

La durée de ces mandats étant de 3 ans renouvelables et la convention d'animation arrivant à échéance le 19 janvier 2015, il était nécessaire de procéder au renouvellement de la présidence des COPILs et de la structure porteuse en charge de l'animation.

Désignation de la structure chargée de la mise en œuvre des documents d'objectifs du site

E. DUBOURGNOUX présente la candidature du Parc naturel régional Livradois-Forez pour cette mission. Cette candidature est approuvée à l'unanimité des collectivités territoriales présentes ou représentées.

Désignation des Présidents des comités de pilotage des deux sites

P. POUGET CHABROLLE et G. LALUQUE respectivement Maire de la commune d'Auzelles et Maire de la commune d'Aubusson d'Auvergne se portent candidats pour cette fonction pour les sites Natura 2000 d'« Auzelles » et « Cavité minière de la Pause ».

Ces candidatures sont approuvées à l'unanimité des collectivités territoriales présentes ou représentées.

1) Rappels

I. ROMEUF effectue des rappels concernant les sites Natura 2000 « Auzelles » et « Cavité minière de la Pause » : périmètres, localisations, contenu des documents d'objectifs. Elle précise que la cavité d'Auzelles abrite des chauves-souris en transit à l'intersaison (printemps ou automne), alors que celle de la Pause abrite des chauves-souris en hibernation.

Elle rappelle les actions menées en 2012 sur le site (Voir la présentation diaporama ci-jointe) :

- Animation de la Charte Natura 2000 ;
- Contrats Natura 2000 pour l'aménagement de l'entrée des cavités ;
- Suivi et amélioration de la connaissance estivale des chiroptères ;
- Communication/ information ;
- Coordination générale ;
- Bilan financier.

M. BERNARD présente les résultats de suivi et amélioration de la connaissance estivale des chiroptères, notamment la découverte d'une colonie de reproduction de Petits Rhinolophes sur le site d'Auzelles et le grand nombre d'espèces détectées ou observées sur le site Cavité minière de la Pause. Concernant le site « Cavité minière de la Pause », il rappelle que de nombreux sites ont été prospectés et qu'aucune colonie de reproduction n'a été découverte et précise qu'un site prospecté correspond à plusieurs bâtiments.

➤ **Principaux points évoqués lors de l'échange de vues :**

G.LALUQUE demande à quelle distance de la cavité il est possible de retrouver des gîtes estivaux de Petit Rhinolophe.

M. BERNARD répond que le Petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km entre ses gîtes d'été et d'hiver et ses terrains de chasse préférentiels se situent dans un rayon de 2 à 3 km autour de ses gîtes.

2) Bilan 2013 et 2014

I.ROMEUF présente les actions réalisées en 2013 et 2014 (Voir la présentation diaporama ci-jointe):

- Animation de la Charte Natura 2000 ;
- Communication/ information ;
- Amélioration des connaissances
- Suivi hivernal et estival des chauves-souris
- Coordination générale ;
- Bilan financier.

➤ Principaux points évoqués lors de l'échange de vues :

Animation des outils contractuels

I.ROMEUF indique qu'une réunion d'information s'est tenue en 2013 à la Communauté de Communes de Courpière afin d'informer les élus de la possibilité de signer la charte Natura 2000 sur tout ou partie des 76 Ha de parcelles appartenant à Communauté de Communes. Elle informe le COPIL des études en cours pour l'aménagement foncier sur la commune d'Aubusson.

G. LALUQUE propose que des réunions d'information avec les agriculteurs concernés par le périmètre Natura 2000 après le remembrement soient organisées en 2016.

G. LALUQUE précise également que les parcelles situées aux abords du Lac d'Aubusson et appartenant à la Communauté de Communes doivent obligatoirement être des prairies permanentes pour limiter les pollutions du Lac situé en-dessous.

I.ROMEUF informe de l'existence de contrats de plantation et entretien des haies qui pourraient être envisagés sur certaines de ces parcelles.

G. LALUQUE indique que des plantations de haies et de vergers sont étudiées sur la commune d'Aubusson.

M. BERNARD précise que le choix des essences est important et qu'il serait intéressant qu'il soit adapté pour les chauves-souris.

Concernant le projet de contrat Natura 2000 de recul de résineux sur le site d'Auzelles, I. ROMEUF indique que la parcelle est en indivision et que plusieurs personnes ont déjà été contactées.

P.POUGET-CHABROLLE informe que des actions ont déjà eu lieu sur le Miodet cette année.

I. ROMEUF indique que des actions similaires sont effectivement programmées dans le cadre du contrat territorial Dore Moyenne dans des secteurs de part et d'autre du site. Le COPIL demande si les actions sur la parcelle en question peuvent être incluses dans les actions du contrat territorial. I. ROMEUF propose que des réunions de concertation avec l'animateur du contrat territorial Dore Moyenne soient organisées afin de coordonner les actions.

Amélioration des connaissances

I.ROMEUF indique que de nouvelles cavités ont été découvertes à proximité du site Natura 2000 d'Auzelles. La cavité de la Fouille (à 500 m du site) qui abritait des Petits Rhinolophes en 2013 et 2014 et le souterrain de Ceilloux (à 5 Km du site) où un Petit Rhinolophe a été observé en octobre.

M.F.BRAYET et D. RAFFESTIN demande comment ces nouvelles cavités ont été découvertes. I. ROMEUF et M. BERNARD répondent que de nouvelles cavités peuvent être signalées par des propriétaires ou élus locaux, des données sont également recherchées dans la bibliographie locale et des prospections sont réalisées sur le terrain.

P. POUGET-CHABROLLE souligne que des habitants à proximité du site ont signalé la présence de chauves-souris dans leur cave et qu'une visite avec I.ROMEUF est prévue prochainement.

N. GROISNE informe qu'un souterrain a été découvert sur la commune de Tours-sur-Meymont mais il a été immédiatement comblé.

I. ROMEUF précise que toutes les données de présences de cavités et de chauves-souris sont extrêmement importantes afin de mieux connaître l'utilisation du territoire et adapter les mesures de gestion.

Evaluation des incidences

J.CHAMBONNIERE rappelle la notion d'évaluation des incidences. Il précise notamment qu'une nouvelle liste locale a été actée et qu'elle entrera en application à compter du 1er janvier 2015. J.CHAMBONNIERE rappelle que l'objectif de l'évaluation des incidences ne vise pas à empêcher les projets qui y seraient soumis, mais bien à s'interroger dès la conception du projet pour trouver la solution la moins impactante sur le site Natura 2000.

Il précise également qu'il s'agit d'une évaluation spécifique aux objectifs N2000, que cette évaluation est proportionnée aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité.

Il présente ensuite le détail de la « liste locale 2 » et les opérations ou travaux qui devront faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 à partir du 1er janvier 2015 dès lors qu'ils seront situés tout ou partie à l'intérieur des sites Natura 2000.

J. CHAMBONNIERE rappelle que l'on peut retrouver ces listes et toutes les informations concernant les évaluations d'incidences Natura 2000 sur le site internet des services de l'État dans le Puy-de-dôme dans la rubrique Natura 2000 : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/natura-2000-r806.html>. Une rubrique sur la vie des sites avec les Docob, les diaporamas et comptes rendus des comités de pilotage se trouve également sur le site.

3) Perspectives 2015

I. ROMEUF présente la liste des actions prévues pour 2015 sur le site (Voir la présentation diaporama ci-jointe) :

- Suite de l'animation de la Charte Natura 2000 du site ;
- Information et communication ;
- Amélioration des connaissances chiroptérologique estivale « Cavité minière de la Pause »
- Coordination générale ;

I. ROMEUF indiquent que la prochaine réunion du COPIL se tiendra dans un an.

G. LALUQUE, P. POUGET-CHABROLLE et E. DUBOURGNOUX remercient les participants et lèvent la séance.